



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des personnels ATSS  
Et d'encadrement  
DPAE 3  
Bureau n° G623  
Affaire suivie par :  
Carole Bréchet  
Tél : 01 57 02 61 83  
Mél : [promomds@ac-creteil.fr](mailto:promomds@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2021-1803 du 23 décembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps des infirmiers des administrations et services médicaux des administrations de l'Etat;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

## Arrête

### Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2022 sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, les infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale dont les noms suivent :

### Liste principale :

1. Madame Cécile DESOBEAU - RECTORAT DE CRETEIL, CRETEIL
2. Madame Sabrina BRAHMI - LGT D'ARSONVAL, ST MAUR DES FOSSES
3. Madame Séverine JUSTINO DE OLIVEIRA - CLG JEAN ROSTAND, BRAY SUR SEINE
4. Madame ChrysteLe TREON - LP LYC ARMAND GUILLAUMIN, ORLY
5. Madame Aliénor LETEVE - LPO LY FREDERIC JOLIOT CURIE, DAMMARIÉ LES LYS
6. Madame Nora IARICHENE - LGT CHARLES DE GAULLE, ROSNY SOUS BOIS
7. Madame Sabine RANWEZ - CLG JACQUES MONOD, VILLEPARISIS
8. Madame Isabelle CHARLES - LPO INTERNATIONAL DE L'EST PARISIEN, NOISY LE GRAND

- 9. Madame Florence FAUCONNIER - CLG DU FORT, SUCY EN BRIE
- 10. Madame Valérie LEGRAND - LGT GALILEE, COMBS LA VILLE
- 11. Madame Roseline HUGI - CLG VASCO DE GAMA, ST PIERRE LES NEMOURS

**Article 2 :**

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 20 JUIN 2022

Pour le recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil  
Directeur des Relations et des Ressources Humaines  
Mehdi CHERFI